Être élu CFDT au CSE ENTREPRISE DE MOINS DE 50 SALARIÉS

Élu, titulaire ou suppléant, au comité social et économique (CSE) de votre entreprise de moins de 50 salariés, vous devez conduire votre mandat en tenant compte de ses multiples attributions et missions (économiques et sociales, SSCT). Les sujets traités en CSE sont de plus en plus nombreux et complexes. Cette formation vous aidera à acquérir les incontournables de l'instance CSE, ainsi que votre rôle et les moyens dont vous disposez pour la faire vivre au mieux dans la prise en compte des intérêts collectifs des salariés.



OBJECTIES

- Exercer son mandat d'élu CFDT au sein du CSE en déclinant les 4 axes d'un dialogue de qualité.
- Être acteur du dialogue social dans le cadre du fonctionnement et de la mise en œuvre des missions de l'instance CSE.
- Développer des pratiques syndicales démocratiques porteuses de l'expression collective des salariés et produisant un dialogue social de qualité.



PROGRAMME

- Le fonctionnement et la composition du CSE
- Les attributions, missions et moyens du CSE
- Les réclamations individuelles et collectives des salariés
- Le droit d'alerte
- L'enquête en cas d'accident grave
- La valeur ajoutée du mandat syndical



PUBLIC

 Élus au CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés (secteur privé)



PRÉREQUIS

 Avoir suivi les formations de base « Connaître la CFDT et son fonctionnement » et « L'action syndicale dans l'entreprise / l'administration » (ou modules fédéraux équivalents).



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, méthodologiques et législatifs
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Étude de cas
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupes



DATES ET LIEUX

- 13 > 14 novembre 2025, Ploufragan (22)



· Prise en charge des frais de formation : CSE, employeur ou syndicat

